

Image not found or type unknown



Frais de notaire pour succession

Par **brunomat**, le **10/03/2015** à **12:31**

Bonjour, j'hérite d'une somme de 108.000 Euros et d'une part en indivision sur un appartement pour une valeur de 64.000 Euros. Je doit payer 23.300 Euros de frais de notaire. Je ne parle pas des frais de succession mais uniquement les frais de notaire. Ça me parait un peu beaucoup, ai-je raison. Merci pour vos réponses.